

HOCHSTATT

les feuilletés



Inauguration



Journée Citoyenne



Travaux



#76

OCTOBRE 2022

www.hochstatt.fr

  Mairie de Hochstatt

Le mot du Maire

> Mairie de Hochstatt

2 rue des Ecoles
68720 HOCHSTATT
Tél. 03 89 06 24 33
mairie@hochstatt.fr
www.hochstatt.fr

  Mairie de Hochstatt

> Les services de la mairie sont ouverts :

- Lundi : 10h00 - 12h00,
- Mardi : 16h00 - 19h00,
- Jeudi et Vendredi :
14h00 – 18h00

> A noter : la mairie sera exceptionnellement fermée :

- lundi 31 octobre 2022

Directeur de la publication :
Matthieu HECKLEN, Maire

Rédaction :
Commission Communication

Création et impression :
Imprimerie Publi-h
Tirage : 1050 exemplaires.
Dépôt légal n° : 1623
Imprimé sur papier recyclé.



Je m'adresse à vous au terme d'un été entreprenant pour notre commune, alors que ces derniers mois furent chauds et secs, marqués par les restrictions de l'usage de l'eau qui nous alertent sur l'importance de nos comportements à l'égard de notre environnement.

Les chantiers estivaux sont maintenant achevés et ont pu être bouclés sans retard. Les travaux réalisés rue du Bourg, guidés par la volonté constante d'améliorer la sécurité des enfants, permettent un partage apaisé de la voie entre piétons et automobilistes. Néanmoins, les comportements inciviques de certains gâchent quelque peu les efforts d'aménagement urbains entrepris et à entreprendre en faveur de la mobilité douce au cœur de notre village.

Un autre « chantier » structurant pour notre cadre de vie est en bonne voie. Après plus de six mois de tractations et de blocages administratifs, la commune est en passe de pouvoir lancer les études de déploiement de la fibre et, j'espère, très rapidement les travaux.

Comme vous avez pu le constater, la rentrée est marquée par une forte inflation. L'augmentation importante du coût de l'énergie et des produits de première nécessité va avoir un impact important sur le budget des familles. Il en est de même pour nos collectivités, notre commune y est naturellement confrontée comme toutes les autres. Nous allons subir une dégradation budgétaire sur la quasi-totalité de nos dépenses. Le budget 2023, tant en fonctionnement qu'en investissement, s'annonce contraint.

Résilience et sobriété sont des termes qui sont réapparus dans notre vocabulaire ces derniers mois. Nous en faisons depuis toujours preuve dans notre gestion communale : l'adaptation, l'anticipation et l'attention portée à la maîtrise de notre budget ont été notre quotidien. Mais même si nous n'avons jamais pensé et agi autrement que



dans la sobriété, la situation nous oblige à redoubler d'imagination et de vigilance. Comme vous le savez, les collectivités territoriales ne bénéficient d'aucun bouclier tarifaire. Ainsi, malgré nos investissements pour passer en éclairage LED, je vais proposer à mon conseil municipal, qui se réunira le 14 novembre, de valider le principe d'une extinction de l'éclairage public de 00h00 à 5h00. Cette action sera mise en œuvre dès que nous serons techniquement prêts. Le nombre d'illuminations de Noël, également en éclairage LED, sera revu à la baisse. Elles ne seront allumées que quelques heures en début de soirée.

Après les années compliquées à cause de l'épidémie de Covid 19, notre village retrouve cet automne son dynamisme et ses moments conviviaux : Journée citoyenne, repas d'automne des aînés, ainsi que tous les rendez-vous associatifs qui parsèment le calendrier en cette fin d'année.

Je salue et remercie les organisateurs de toutes ces manifestations associatives qui vont rythmer les semaines à venir. Ces moments conviviaux sont essentiels, car ils concourent au dynamisme de notre commune. Je vous invite plus que jamais à y participer et à faire vivre nos associations. Si vous n'êtes pas encore bénévole dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité communale.

Je vous souhaite de passer un bon automne et un début d'hiver que j'espère le moins rigoureux possible.

Matthieu HECKLEN,
Maire de Hochstatt



Michel WILLEMANN maire honoraire

Le 26 juin 2022, notre ancien maire, M. Michel WILLEMANN, a été mis à l'honneur pour son travail et son dévouement pour notre commune durant 31 ans (de 1989 à 1995 en tant que conseiller municipal, puis de 1995 à 2020 en tant que maire).

Mais l'engagement de M. WILLEMANN ne s'est pas arrêté à notre commune puisqu'il a été vice-président de la communauté de communes d'Illfurth (de 1995 à 2014), puis président (jusqu'en 2017) et président de la communauté de communes Sundgau (de 2017 à 2020). En parallèle, il fut aussi président du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Heimsbrunn et environs (de 1995 à 2020) et vice-président du centre de gestion du Haut-Rhin (de 2014 à 2020).

Aux termes d'une cérémonie, au cours de laquelle a notamment été projeté un diaporama retraçant en partie, les travaux réalisés durant sa mandature, M. WILLEMANN, entouré d'adjoints, de conseillers municipaux, de sa famille, s'est vu remettre l'écharpe de maire honoraire des mains de notre maire actuel,



M. Matthieu HECKLEN, qui n'a pas manqué de saluer « son engagement, l'amour de son village et son dévouement sans faille au service de ses concitoyens ».

À cette occasion, M. WILLEMANN a également été décoré de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour 20 années de service des mains de la sénatrice, Mme Patricia SCHILLINGER, et de celle pour 30 années de service par le député, M. Didier LEMAIRE.

Nous notons tout particulièrement la présence « surprise » de son ami de longue date, son 1^{er} Adjoint, M. Bernard WENZINGER, accompagné de son épouse, qui ont effectué tant de kilomètres pour être témoins de ces instants, non sans émotion pour M. WILLEMANN.



Inauguration

de l'aire de jeux et de convivialité

Après quatre mois d'utilisation, l'ouverture officielle de l'aire de jeux et de convivialité a eu lieu le dimanche 11 septembre, en présence de MM. Gilles FRÉMIOT, conseiller régional et président de la CCS, Michel WILLEMANN, maire honoraire, Jean-Marie FREUDENBERGER, premier vice-président du syndicat Territoire d'Énergie Alsace, Luc CHERVY, Président du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales.

C'est sous un beau soleil que le maire Matthieu HECKLEN a retracé la genèse de cette aire de jeux. En effet, l'idée première de sa conception vient de l'association du Comité des Fêtes en 2015. Après de nombreuses discussions, les avant-projets et chiffrages ont plusieurs fois été revus. Ce n'est qu'en 2020, avec le conseil municipal actuel, que l'aire de jeux pour les enfants évolue vers « un trait d'union intergénérationnel » et devient également aire de convivialité.

> Inauguration de l'aire de jeux et de convivialité

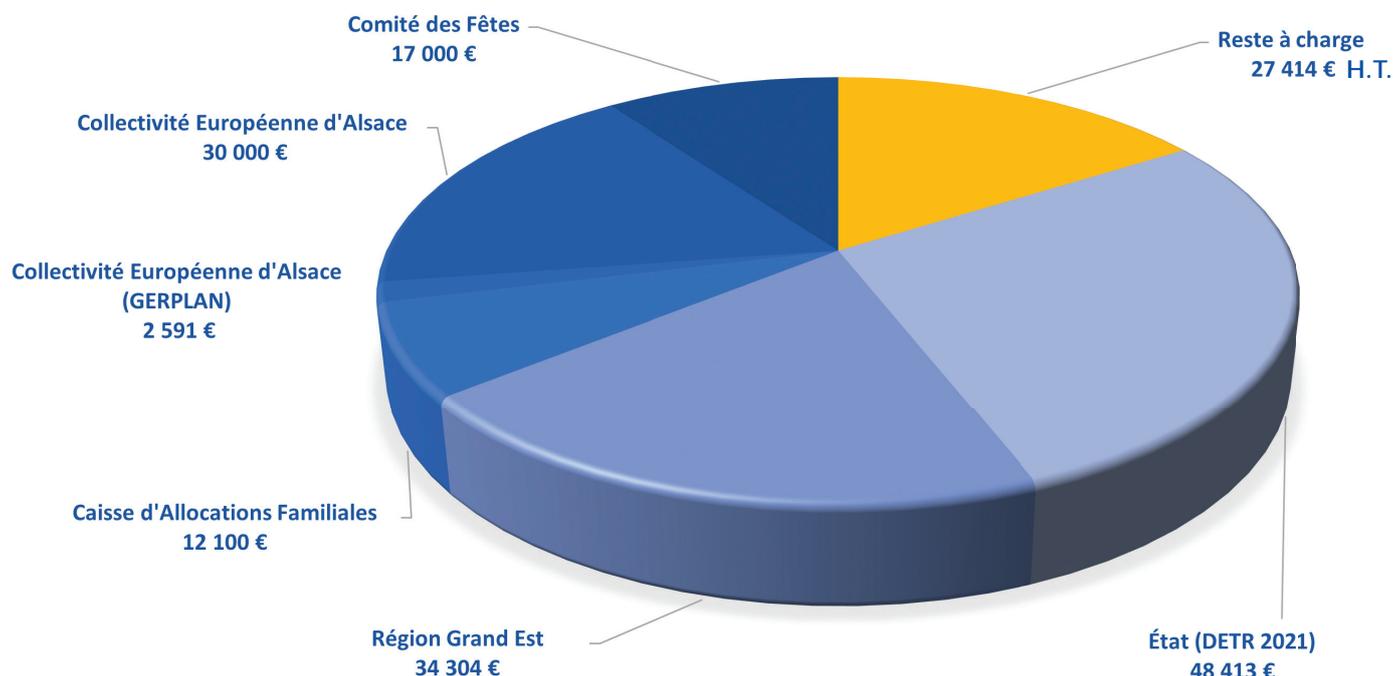
Prévu initialement aux abords de la salle de la Société de Musique, le projet se déplace dans un écrin de verdure au bout des rues de l'Étang et des Plumes. En plus d'une structure toboggan avec parcours, balançoire et jeux sur ressort pour les plus petits, sont implantés un terrain multisports, un terrain de pétanque, un coin tennis de table et une balançoire adaptée pour tous les âges, sans oublier les bancs nécessaires aux moments de convivialité.

Ce projet n'aurait pas pu aboutir sans les diverses subventions dont nous avons pu bénéficier et le soutien financier du Comité des Fêtes, sans le travail des entreprises présentes sur le chantier et surtout sans l'implication de M. Mathieu HARTMANN, adjoint au maire délégué aux travaux.



C'est en cette qualité qu'il a dévoilé à l'assemblée présente la plaque portant le nom de l'aire de jeux et de convivialité « La clé des champs ».

Bilan financier





> Un évènement rassembleur ET citoyen !

Cette année encore, c'est à l'arrivée de l'automne qu'a eu lieu la Journée Citoyenne à Hochstatt.

Tant attendue durant l'été, la pluie était bien présente ce samedi 24 septembre.

Mais peu importe, près de 80 valeureux citoyens, motivés et souriants, avaient bien répondu à l'appel.

Intempéries obligent, les principaux ateliers avaient été déplacés à l'intérieur :

- Réfection des bancs communaux
- Peinture du foyer associatif (ex-JUVENOR)
- Installation d'éclairage LED au sous-sol de l'école maternelle
- Déplacement de la centrale de vidéosurveillance à l'école primaire
- Peinture de la cuisine pédagogique
- Rangement à la caserne des pompiers
- Création de décorations de Noël avec les plus jeunes (suspensions, Origami, etc.)

Une mention spéciale aux plus courageux participants qui ont bravé la bruine automnale pour mener à bien les missions suivantes :

- Plantations florales aux entrées et au cœur du village
- Installation d'une clôture rue du Bourg
- Repose du panneau d'information à l'entrée des écoles

N'oublions pas de saluer ici l'équipe en charge du ravitaillement en café, viennoiseries et autres douceurs ainsi que l'atelier « Cuisine ».

C'est d'ailleurs grâce à ce dernier qu'en clôture de cette matinée, les participants ont pu partager un moment de convivialité autour d'un bon repas !



Pour revivre cette journée en photos, flashez ce QR-CODE :



→ Une rentrée mouvementée !

> Retour sur une fin d'année scolaire agitée...

Courant mai 2022, alors que l'inspection académique actait la fermeture d'une classe en élémentaire par manque d'effectifs pour la prochaine rentrée scolaire, Mme REYMANN, directrice de l'école maternelle, alertait les services en charge des affaires scolaires sur des effectifs exceptionnellement conséquents pour cette même rentrée. En effet, l'école maternelle enregistrait 93 inscriptions pour 3 classes, dont 36 enfants de petite section.

Courant juin, M. le Maire adressait un courrier au directeur académique de l'Éducation Nationale pour dénoncer cette situation et demander l'ouverture d'une classe supplémentaire, démarche soutenue également par des parents d'élèves au travers d'une pétition et l'inspectrice d'académie.

Cette dernière proposait également l'ouverture d'une classe mixant des enfants de grande section de maternelle et de cours préparatoire. La réponse fut négative, mais ouvrait la possibilité de reconsidérer la situation dès la rentrée.

C'est donc le 8 septembre, quelques jours après la rentrée, que l'inspection académique informait les équipes enseignantes et les services de la mairie de la réouverture d'une classe au sein de l'école élémentaire dès le 12 septembre. C'était certes une bonne nouvelle, mais qui obligeait les enseignants à réorganiser les écoles et les effectifs des classes, les parents à accompagner leurs enfants dans cette nouvelle organisation, dans un délai extrêmement court.

Alors merci aux équipes enseignantes, directeur, directrice,

ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles), agents techniques, de s'être mobilisés sur un weekend pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions pour cette seconde rentrée! Merci aux parents d'avoir usé de pédagogie pour rassurer leurs enfants face à ces changements ! Merci aux enfants de s'être montrés si coopérants !

Nous en profitons pour féliciter Mme Sandrine LANG pour sa prise de poste de directrice de l'école maternelle et souhaiter la bienvenue à :

Mme Marie HIRTH, enseignante en classe de petite et moyenne section de maternelle

Mme Manon BISCHOFF, enseignante en grande section de maternelle et cours préparatoire

Mme Stéphanie ZINTY, enseignante du dispositif ULIS.

> Effectifs école élémentaire

GS Maternelle - CP	20 élèves	Manon BISCHOFF
CP – CE1	19 élèves	Marie FERRY
CE1 – CE2	21 élèves	Marie ARBONA
CE2 – CM1	25 élèves	Anne GESSIER
CM1 – CM2	26 élèves	Pierre WOEHL – Marie SCHNEIDER
ULIS	10 élèves	Stéphanie ZINTY
TOTAL	121 élèves	

> Effectifs école maternelle

Petite section	26 élèves	Sandrine LANG Laetitia BENARD (ATSEM)
Petite section / Moyenne section	28 élèves	Marie HIRTH Paméla VANSTEENKISTE (ATSEM)
Moyenne section/ Grande section	24 élèves	Aurélie COMOLI et Solène JANTZI Martine COLLIER (ATSEM)
TOTAL	78 élèves	



> Maîtresse Isabelle

Nous tenions à remercier Mme Isabelle REYMANN pour ses années d'engagement auprès des enfants de l'école maternelle. Elle a fêté son départ le 1^{er} juillet entouré de ses collègues. Nous lui souhaitons une belle et agréable retraite.





> Fin des travaux pour la rue du Bourg

Après trois années consécutives de travaux estivaux qui ont permis l'enfouissement des réseaux secs (éclairage public, Orange, Est Vidéocommunication et réseau basse tension Enedis), ainsi que le réaménagement, la réfection de la voirie, les travaux de la « rue du Bourg » sont désormais terminés.

La rue est devenue une « zone de rencontre » limitée à 20 km/h où le piéton, prioritaire, partage l'espace avec les cyclistes et les automobilistes.

Cet aménagement a permis la création de 22 places de stationnement délimitées par un marquage au sol,

ainsi que de 4 places de dépose minute et la mise en place d'une nouvelle signalétique horizontale et verticale.

Des bacs à fleurs ont également été installés afin d'apporter un peu de verdure à la rue, de protéger les piétons, mais également d'empêcher le stationnement sauvage et arbitraire des automobilistes notamment devant les sorties de garage des riverains, voire devant le débouché de la rue des Frênes sur la rue du Bourg.

À bon entendre !!



Chorale Concordia

le chant du cygne ?

Contacts :

Janine SCHMITT, présidente :
07 82 77 29 51

Jean-François STREHLER, directeur :
06 32 24 78 06

La chorale Concordia a plus de 140 ans d'existence. Une belle longévité à mettre à l'actif des dirigeants et chefs successifs qui ont transmis le flambeau, de génération en génération, permettant aux amoureux du chant choral d'assouvir leur passion. On n'ose imaginer, qu'après avoir écrit quelques-unes des plus riches pages de la vie associative locale, la Concordia soit condamnée au silence, faute de relève, alors même que chanter procure tant de bienfaits !

Aujourd'hui, les choristes ne sont plus qu'une poignée. Mais ils compensent le manque d'effectifs par une infaillible motivation. Le chœur mixte doit cependant

d'urgence renforcer ses rangs. Son appel s'adresse à tous ceux qui ont le souci de pérenniser la tradition du chant à Hochstatt. Pas besoin de rivaliser avec Pavarotti ou Montserrat Cabalé. Il suffit d'avoir l'oreille musicale et l'envie de fondre sa voix dans celle d'un ensemble. Travail et assiduité aux répétitions feront le reste. Si le chant choral nécessite discipline et engagement, il est aussi, et surtout, source de plaisir et de bien-être. C'est même un sport qui ne dit pas son nom. Saviez-vous que le simple fait d'attraper une note juste mobilise plus de 300 muscles ? Que chanter diminue le stress, améliore la capacité respiratoire, favorise une bonne posture et fait travailler la mémoire ?

Alors, n'hésitez plus à vous offrir une cure de jeunesse, en rejoignant la Concordia. Rendez-vous, le jeudi, à 19 h, à l'église !



Si la chorale embellit les offices religieux, elle affectionne aussi les moments festifs qui sont autant d'occasions de retrouver les siens en proie à des problèmes de santé, comme, récemment, à l'occasion des anniversaires de Jean-Marie HECKLEN, Marguerite MILLIET et François DIFFORT.



Eclairage public et illuminations de Noël :

Cela fait des années, que dans un souci écologique et économique nous avons passé notre éclairage public et illuminations de Noël en LED. Aujourd'hui, alors qu'il est demandé à chacun de fournir des efforts sur notre consommation énergétique, nous envisageons d'éteindre nos éclairages entre minuit et 5 heures. Cette proposition sera discutée lors du prochain conseil municipal de novembre.

Enquête publique unique PLUI :

L'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) se déroule du 17

octobre au 16 novembre 2022 17h00. Pendant cette période, les dossiers sont consultables à la mairie et au siège de la Communauté de Communes Sundgau (CCS). Les observations peuvent être transmises par courriel via enquete-publique-4214@registre-dematerialise.fr, plus de détails sur le site de la mairie de Hochstatt www.hochstatt.fr

Banque alimentaire :

La collecte nationale aura lieu les 25 et 26 novembre 2022. Vous retrouverez les points de collecte dans vos supermarchés. Dès le 21 novembre, vous pouvez aussi déposer vos dons en mairie lors des heures d'ouverture au public.

Recensement de la population :

Dans le cadre du recensement de la population programmé pour le compte de l'INSEE, qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023, la commune recrute quatre agents recenseurs disponibles du 4 janvier au 18 février 2023. Ces derniers auront pour mission d'assurer la collecte du recensement auprès des habitants.

Si vous êtes intéressés, veuillez transmettre vos candidatures (curriculum vitae et lettre de motivation) à la mairie de HOCHSTATT : par mail à mairie@hochstatt.fr ou par courrier.

À vos agendas



- Du lundi 17 octobre au mercredi 16 novembre 2022
Enquête publique PLUI
(voir encart « En Bref »)
- Vendredi 11 novembre 2022
Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
- Vendredi 18 et samedi 19 novembre 2022
Marché de Noël
De 11h00 à 17h00 à l'Ehpad Œuvre Schyrr, rue de la Chapelle.
Organisé par l'Association des Bénévoles de l'Ehpad Œuvre Schyrr (ABEOS)
- Samedi 19 novembre 2022
Concert Banquet Bal
Concert, repas et soirée dansante à 32 €
Animée par STEPH'BAND. À 20h00 à la salle de Musique, rue de Galtingue
Réservations Claudine DITNER : 06 29 89 12 77
Organisé par la Société de Musique de Hochstatt
- Vendredi 2 décembre 2022
Diaporama
À 17h45 à la salle Élisabeth Schyrr
- Entrée libre - Plateau
Organisé par l'Association Sports Culture et Loisirs (ASCL)
- Samedi 3, 10 et 17 décembre 2022
Bredalas de Noël
Vente de petits gâteaux de Noël
De 14h00 à 17h00 au presbytère de Hochstatt.
Réservations Marcelle EICHINGER 03 89 06 01 12 ou marcelle.eichinger@orange.fr
Organisée par l'Association des Œuvres Saints Pierre et Paul de Hochstatt
- Dimanche 4 décembre 2022
Riz colonial à emporter
À 12h00 à la salle de Musique, rue de Galtingue. Réservations Claudine DITNER 06 29 89 12 77
- Prix 19 € - Livré 21 €
Organisé par la Société de Musique de Hochstatt
- Dimanche 11 décembre 2022
Fête de Noël de la musique
Concert de l'harmonie et des élèves de l'école de musique. À 15h00 à la salle de musique, rue de Galtingue
Organisé par la Société de Musique et l'École de Musique de Hochstatt
- Mercredi 14 décembre 2022
Spectacle « Le canton des Fôles »
Art de rue sur les contes et légendes en partenariat avec l'École de Musique. À 17h00 au cœur du village (sous réserve de modification)
Organisé par la Communauté de Communes Sundgau et la commune de Hochstatt. Plus d'information sur les sites www.cc-sundgau.fr et www.hochstatt.fr durant le mois de novembre
- Vendredi 16 décembre 2022
Petit marché de Noël
De 16h00 à 18h30 à l'école élémentaire, rue du Bourg
Organisé par l'Association des Œuvres Socio-Éducatives de Hochstatt (AOSE)
- Dimanche 22 janvier 2023
Concert du Nouvel An
À 16h30 à la salle de Musique, rue de Galtingue - Entré libre - Plateau
Organisé par la Société de Musique de Hochstatt
- Du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023
Recensement
(voir encart « En Bref »)